

# RELIGIOLOGIQUES

## PROPOSITION DE DOSSIER THÉMATIQUE

La revue *Religiologiques* invite des chercheuses ou groupes de chercheurs chevronnés à proposer des thèmes en vue de la préparation de dossier thématique. Pour soumettre un dossier, envoyer un texte de cadrage de la thématique, une liste des contributions pressenties et un échéancier au Comité de rédaction à l'adresse suivante : [religiologiques@uqam.ca](mailto:religiologiques@uqam.ca).

### Soumission de dossier thématique

Une soumission de dossier thématique doit comporter :

- le (ou les) nom et les coordonnées de la (ou des) personne(s) responsable(s) du dossier ;
- un intitulé du thème du dossier ;
- un argumentaire d'**au moins 1 000 mots** qui inclut : le problème à résoudre, l'apport au développement des connaissances, travaux antérieurs importants ayant tenté de résoudre le problème, les objectifs spécifiques du dossier et/ou l'angle d'approche privilégié, ainsi qu'une très brève biblio (indicative) ;
- lorsque des auteurs ont déjà été pressentis,
  - fournir la liste de leurs noms, ainsi que les titres (et, si possible, les résumés) de chacun de leurs articles, avec mention de leurs statuts et affiliations institutionnelles ;
- lorsqu'une stratégie d'appel à contribution est privilégiée,
  - inclure un bref argumentaire (voir plus bas) ;
- une ébauche d'échéancier de publication (voir plus bas).

Le texte de cadrage de la thématique servira de trame pour le texte de présentation, augmenté en fonction du contenu des articles retenus, inclus éventuellement dans le dossier thématique.

Le Comité de rédaction décide d'inscrire ou non le dossier à la programmation de la revue. Le dossier qui est prêt pour publication est assigné à un prochain numéro de *Religiologiques* en tenant compte du calendrier de publication de la revue.

### Responsabilité du dossier

La personne responsable du dossier thématique assure la gestion scientifique et rédactionnelle du dossier. À ce titre, elle évalue la recevabilité de chaque article en procédant à une première lecture et pré-évaluation, notifiant, en cas de refus, les auteurs ou, à l'occasion, réclamant des modifications. Pour chaque article retenu, elle propose le nom de trois personnes compétentes qui pourront être sollicitées pour une expertise par la revue. L'arbitrage est coordonné par la revue. La personne responsable transmet aux auteurs les résultats de l'arbitrage et l'ensemble des rapports d'expertise. Puis, elle gère la correction et révision des articles retenus (ex. modifications mineures, modification majeures, voire resoumission) et s'assure du respect des normes éditoriales pour chaque article. Elle fait parvenir la version finale des articles du dossier à la revue, ainsi que les formulaires de cession de droits signés par les auteurs et auteures de chaque article.

## Structure et fonction du texte d'appel à contribution (bref argumentaire)

Lorsqu'une stratégie d'appel à contribution de textes est privilégiée, inclure également un argumentaire succinct d'**au moins 400 mots** (même structure que l'argumentaire long) pour la sollicitation de textes. Ce texte est déposé sur le site web de *Religiologiques* (sous l'onglet « Numéros à venir ») pour soutenir l'appel à contribution de textes.

## Manuscrits

Les textes d'un dossier comprennent généralement de 5 000 à 8 000 mots (format WORD « .doc »). Ils doivent se conformer aux normes éditoriales de la revue (sous l'onglet « Consignes de présentation »). Les textes sont acheminés au directeur ou à la directrice du dossier thématique qui en accusera réception.

## Échéancier (à titre indicatif)

Appel à contribution	de 8 à 12 mois avant la date de soumission des textes ; à répéter au moins une fois, 2 à 3 mois avant la date d'échéance de la soumission des textes	8 à 12 mois
Réception des textes	Accusé de réception du texte envoyé par responsable du dossier	2 semaines
Première lecture	Lecture et évaluation par responsable du dossier Notification en cas de refus par responsable	3 à 4 semaines
Évaluation par trois experts	Recherche des personnes évaluatrices, envoi des articles et réception des rapports d'expertise	4 mois
Réception des résultats	En cas d'acceptation, envoi des expertises anonymes et demandes de modifications (le cas échéant). En cas de refus, envoi des expertises anonymes	1 semaine
Texte de présentation	Rédaction de la présentation (au moins 2 000 mots ; mais peut être plus substantiel) du dossier et de son contenu	
Révision des textes acceptés et signature des formulaires de cession de droits	Correction et révision des articles par les auteurs avec suivi par responsable du dossier	2 à 4 mois
Révision linguistique du manuscrit et mise en page	Préparation des épreuves et révision linguistique avec suivi auprès des auteures et auteurs Échéance en fonction du nombre de pages du numéro	3 à 4 mois
Publication et mise en ligne du dossier	Selon la planification des numéros thématiques et non thématiques de la revue	

## Intervention du Comité de rédaction

Le Comité de rédaction se réserve le droit de modifier, au besoin, les titres, les intertitres et les descripteurs (ex. les abrégés) pour chacun des textes constituant le dossier. Le Comité de rédaction se réserve un droit de regard sur le contenu du dossier ainsi que sur le respect des normes éditoriales de la revue.

## Pour plus d'information

Consulter le site de la revue *Religiologiques* (<http://www.religiologiques.uqam.ca/>) ou communiquer avec la revue au [religiologiques@uqam.ca](mailto:religiologiques@uqam.ca).